



DIMANCHE 10 JUILLET 2022
ST CIERS SUR GIRONDE

PROGRAMME

ORGANISATION - REGLEMENT :

Ce Championnat Régional U.F.O.L.E.P. Nouvelle Aquitaine de Contre la Montre Individuel et équipe est ouvert aux licenciés UFOLEP de Nouvelle Aquitaine exclusivement.

Il est co-organisé par le Cyclo Club de Saint Palais, le Comité Départemental U.F.O.L.E.P. de la Gironde et sa Commission Technique Départementale Cyclospor avec le soutien de la commune de Saint Ciers sur Gironde et sous l'égide de l'UFOLEP Nouvelle Aquitaine.

Direction de l'épreuve : Mr Michel TOULON et Mr Loïc BLANCHET

Toute l'organisation est placée sous le contrôle technique de la Commission Départementale Cyclospor, la Commission régionale Cyclospor et sous l'égide des règlements de l'U.F.O.L.E.P.

RETRAIT des DOSSARDS : dès 8h00 sur le lieu du départ

Chaque coureur devra lui-même retirer son dossard (en présentant sa licence homologuée de moins de 8 jours et sa carte catégorielle) et émarger sur la feuille de présence.

Tout concurrent se présentant en retard se verra pénalisé du temps qui le sépare de son horaire théorique de départ.

CIRCUIT : **12km** (adultes et 15-16 ans); les carrefours seront sécurisés mais les coureurs devront impérativement rouler sur la partie droite de la chaussée.

Pour les jeunes 13-14 ans circuit de **10 km**. Le départ des jeunes se fera depuis le KM 2 du circuit au croisement de la route « les greniers » et du « canal de la chaux ».

La ligne d'arrivée est la même pour toutes les courses.

PROGRAMME : Les courses du championnat sont programmées dans l'ordre suivant :

- CLM individuel 13-14 ans
- CLM individuel 15-16 ans
- CLM individuel adultes

PAUSE d'1h00

- CLM en DUO
- CLM par équipe
- Remise des récompenses

INSCRIPTIONS : **7 juillet 23h30 dernier délai** - En ligne sur internet(<https://ufolep-cyclisme.org/>)

DÉPARTS à PARTIR de 9H00

LES ORDRES DE DÉPART SERONT TIRÉS AU SORT le 8/07/22 au siège du Comité Départemental UFOLEP Gironde

LES HORAIRES SERONT DISPONIBLES à PARTIR du 8/07/22 après midi sur le site internet www.cd.ufolep.org/gironde et envoyés par mail aux coureurs

AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE NE SERA POSSIBLE

Retrait des dossards jusqu'à 10h30

Départs toutes les 1 minute à partir de 9h00 (puis 9h01, 9h02, etc...)

Individuels : ADULTES (+16 ans) : 8€ / JEUNES (-16 ANS) : 5€

Equipes : 4 coureurs = 20€ / 3 coureurs = 15€ / Duo = 10€

Coureurs éloignés du lieu de la course : Une attention particulière sera portée sur les coureurs arrivant de loin afin de les faire partir le plus tardivement possible. Toutefois, les coureurs inscrits en individuel et en équipe se verront positionnés tôt le matin afin d'avoir un temps de récupération suffisant. L'organisation fera le maximum pour mettre chaque coureur dans les meilleures conditions possibles de compétition.

INSCRIPTIONS ET PAIEMENT
IMPÉRATIVEMENT PAR INTERNET
AVANT LE 7 juillet 2022 à 23H30

<https://ufolep-cyclisme.org/>

CONTRÔLES MÉDICAUX
ANTI-DOPAGE

Des contrôles pourront être effectués, conformément à la réglementation en vigueur, par un médecin « préleveur » et à la demande de l'UFOLEP ou de la Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Il appartient à chaque concurrent de s'assurer, dès son arrivée auprès du podium, s'il doit ou non se rendre au contrôle médical.

TENUE

Tous les participants d'une même association devront porter un maillot identique sur lequel figurera le logo U.F.O.L.E.P. (logo U.F.O.L.E.P. recommandé mais non obligatoire pour les clubs à double affiliation).

RAPPEL :

Le port du casque, sanglé et à coque rigide homologué UCI est obligatoire pendant toute la durée de l'échauffement et de l'épreuve.

MATÉRIEL

Braquets

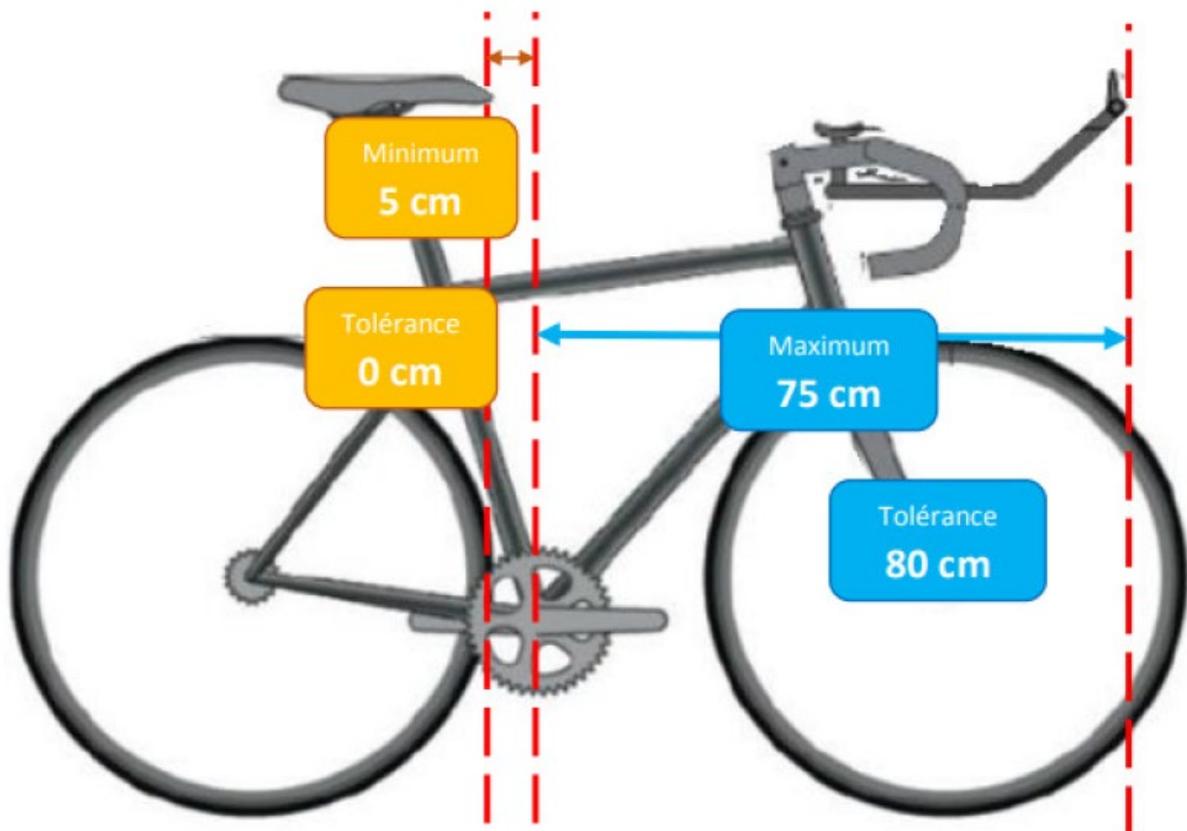
Jeunes 13-14 ans M et F : développement maximum autorisé : 7,01 m.

Tous les jeunes 13-14 ans devront obligatoirement passer par le contrôle de braquet avant le départ.

Seuls sont autorisés les vélos traditionnels avec roues à rayons pour les jeunes.

Attention au changement de roues dont vous n'êtes pas sûr de la provenance.

Les commissaires contrôleront très strictement le matériel avant le départ (et à l'arrivée) et pourront refuser ce départ aux cycloportifs dont le cycle ne serait pas conforme à la réglementation U.C.I. en vigueur et dont les boyaux ne seraient pas collés.



Pour les jeunes 15/16 ans masculins, le vélo devra être « traditionnel » avec possibilité de mettre des prolongateurs

Avancement des prolongateurs

Les prolongateurs doivent être avancés au maximum de 75 cm de la distance de l'axe vertical passant par le boîtier de pédalier.

Une dérogation à 80 cm peut être accordée dans certains cas.

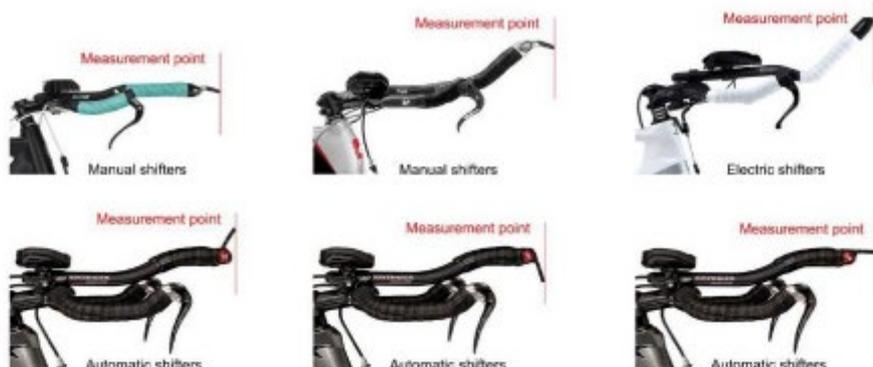


Figure 39 : Points de mesure de la distance horizontale depuis l'axe du boîtier de pédalier



Figure 33 : Points de mesure des limites verticales des prolongateurs avec tous leurs accessoires

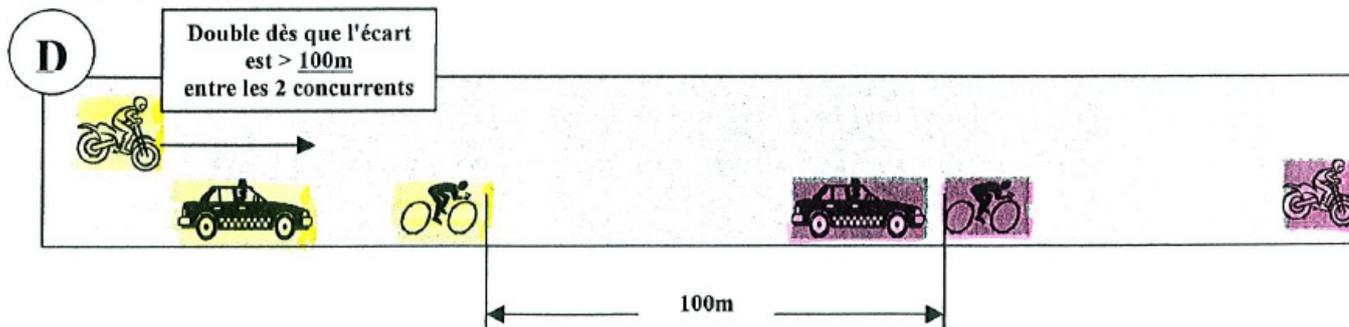
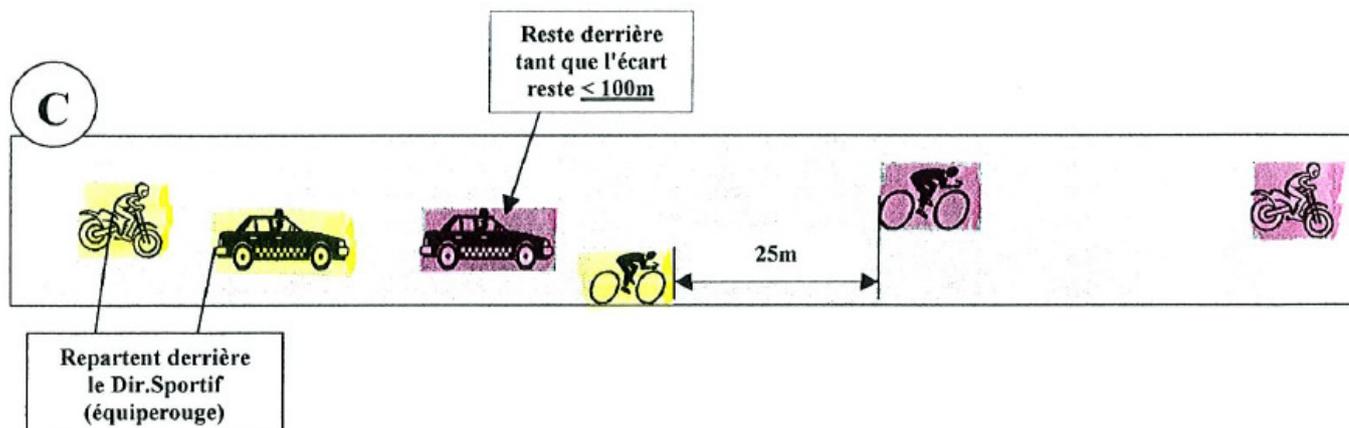
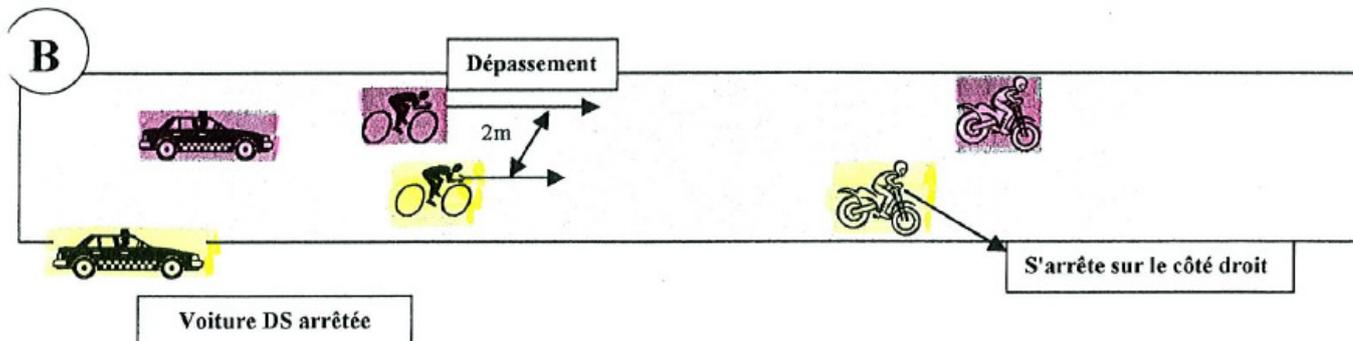
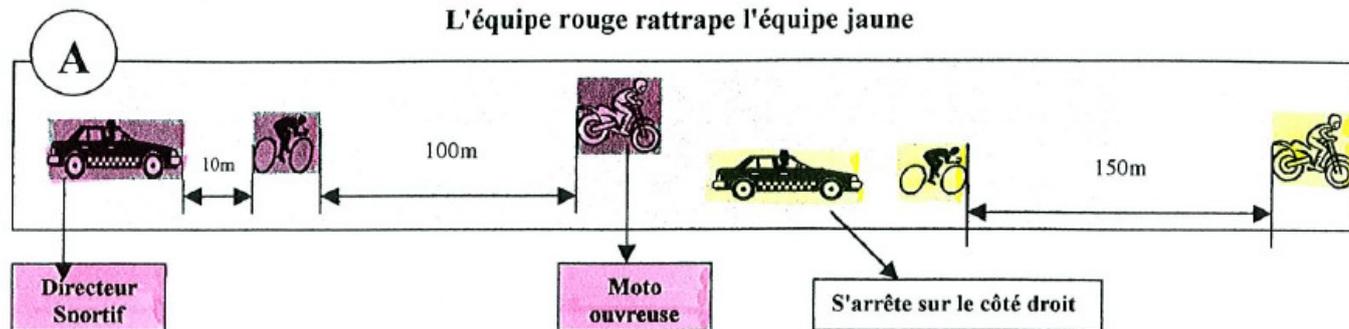
Les oreillettes ou tout autre « moyen radio » permettant de communiquer avec l'extérieur sont interdits.

REGLEMENT SPECIFIQUE à l'ÉPREUVE :

- Chaque coureur ou équipe doit se présenter, au départ, 10 minutes avant son horaire de départ.
- Chaque cycloportif peut être accompagné par un véhicule (à bord duquel la place à côté du conducteur devra pouvoir accueillir un commissaire de course) ; celui-ci doit en permanence se tenir à 10 mètres minimum derrière le coureur (sous aucun prétexte, le véhicule suiveur ne peut se trouver à hauteur du coureur sous peine de mise hors course dès la première infraction).
- Le véhicule suiveur est autorisé à transporter le matériel de dépannage ; tout dépannage ne pourra se faire qu'à l'arrêt absolu, sur la droite de la chaussée et par l'arrière. A l'issue du dépannage, une personne peut aider au redémarrage du cycloportif en le poussant mais uniquement en courant à pied.
- Tout doublement se fera par la gauche en respectant un écart de 2m ; le concurrent doublé doit se laisser distancer de 25m ; le véhicule suiveur du concurrent doublé doit se ranger pour laisser passer le concurrent et son véhicule suiveur.
- Les véhicules suiveurs ne peuvent eux-mêmes s'intercaler que lorsque l'écart entre les deux cycloportifs atteint au moins 100m.

A noter : la Commission Technique et le Directeur de course, suivant le déroulement et les conditions climatiques, se réservent le droit de modifier le parcours ou le déroulement de l'épreuve.

L'équipe rouge rattrape l'équipe jaune



RÉCLAMATIONS

Une réclamation est recevable :

- oralement dans le quart d'heure qui suit la proclamation des résultats. Elle est alors examinée par le jury des commissaires et/ou
- par écrit, après la proclamation des résultats, dans un délai de 48 heures ;

Elles devront être envoyées au Comité régional UFOLEP sous 48h (et sous pli recommandé) accompagnées d'un chèque de caution de 45 €, encaissé en cas de non recevabilité de la réclamation.

Les réclamations concernant la qualification d'un coureur ou la régularité de son engagement doivent se faire avant le départ de l'épreuve et verbalement.

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera "gelé" et donc non attribué.

Les juges à l'arrivée et le directeur de l'épreuve sont souverains dans leurs décisions concernant la détermination du classement à l'arrivée.

REMISE des RÉCOMPENSES

Pour recevoir leurs récompenses, les cycloportifs devront se présenter au podium dans la tenue de club (maillot + cuissard).

En cas de non respect, l'accès au podium leur sera refusé.

Les trois premiers du classement de chaque catégories seront récompensés.

La cérémonie de remise des récompenses est prévue Après l'arrivée du CLM par équipe.

Tableau des récompenses : 1^{er} : médaille ; 2^{ème} : médaille ; 3^{ème} : médaille

ECHAUFFEMENT : il est interdit sur le parcours et ce, dès le départ du premier concurrent.

Concernant les reconnaissances du circuit pendant la durée du Championnat

La reconnaissance n'est pas organisée par l'organisateur et elle n'est possible qu'avant le 1^{er} départ dans le cadre d'un échauffement, d'un entraînement et cela dans le respect du code de la route. L'organisateur ne pourra pas être tenu pour responsable en cas d'accident. Les licenciés UFOLEP bénéficiant des garanties d'assurances APAC seront couverts au titre de leur licence. En revanche, pour d'éventuels licenciés UFOLEP ne bénéficiant pas des garanties d'assurances APAC, il leur appartient de vérifier que leurs garanties les couvrent pour ces reconnaissances.

Pendant les épreuves officielles, c'est la couverture assurance (ACT APAC) prise par l'organisation qui couvre l'ensemble des participants.

ASSISTANCE MÉDICALE :

Pendant la durée des épreuves, l'assistance médicale sera assurée par un organisme agréé. Par contre, il n'y aura pas d'assistance médicale pendant les reconnaissances du circuit.

CAS SPECIFIQUE DES 13/14 ET 15/16 ANS

Les 13/14 comme les 15/16 ans ne pourront pas faire le CLM par équipe. Ces catégories sont uniquement autorisées à courir l'épreuve individuelle.

EQUIPES

Les équipes partiront **1h00** après l'arrivée du dernier individuel.

CATEGORIE DES EQUIPES

Les équipes seront composées de cycloportifs d'un même club ou non mais portant le même maillot.

La composition des équipes se fera sans distinction de catégorie en rappelant que les épreuves de CLM par équipes sont **interdites** aux Jeunes 13/14 ans et 15/16 ans.

Les équipes seront composées de 3 à 4 cycloportifs d'un même département, sans distinction de club.

- Adultes masculins **17/49 ans**

- Adultes masculins **50 ans et plus**

- Adultes **mixtes 17 ans et plus** avec obligatoirement, au moins, une féminine de 17 ans et plus et un masculin de « 50 ans et plus ».

- **Équipes Duo Adultes âgés de 17 ans et plus** (Deux masculins ou Deux féminines ou Mixtes). Cette catégorie a été créée pour tous ceux qui souhaitent participer à la fête sur les deux jours, mais ne peuvent pas former d'équipes officielles. Si cette catégorie est récompensée, aucun titre officiel ni maillot ne seront décernés. Ces équipes peuvent être constituées indifféremment de licenciées de sexes ou d'âges différents (sauf 15/16 ans).

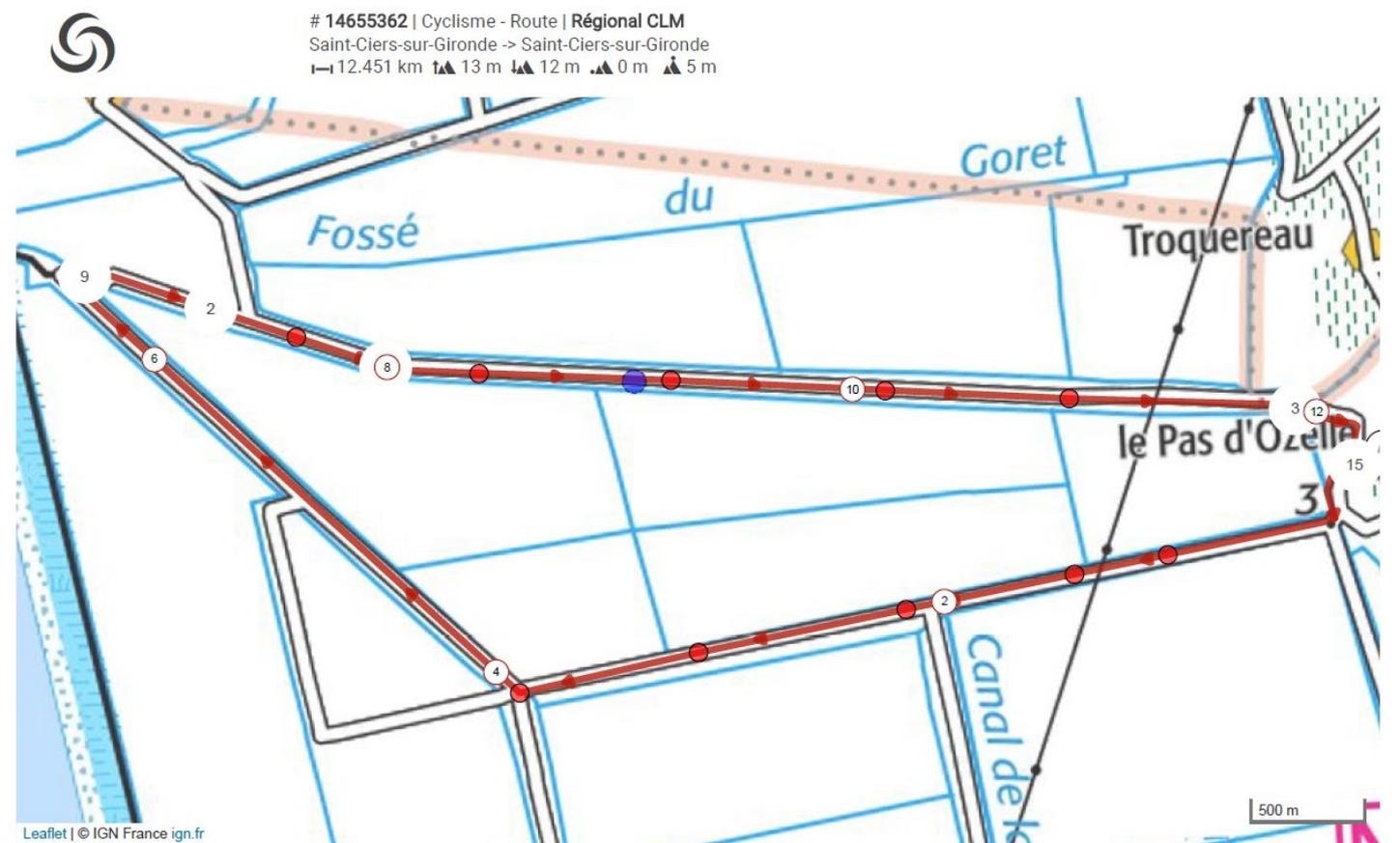
- **Équipes féminines** : Equipes de 3, quel que soit la catégorie d'âge (sauf 15/16 ans) Si cette catégorie est récompensée, aucun titre officiel ni maillot ne seront décernés

**Les équipes masculines 17/49 et 50et+ parcourront deux fois le circuit.
Les équipes mixtes, duo et féminines parcourront une fois le circuit.
Départ toutes les 3 minutes.**

CHAMPIONNAT NATIONAL CLM

Pas de championnat national organisé en 2022 à ce jour.

PARCOURS



<https://www.openrunner.com/route-details/14655362>

Lieu de départ :

Lieu dit Le Pas d'Ozelle, Avenue du Pont de Grâce,
33820 SAINT CIERS SUR GIRONDE

PLAN DE SITUATION



ATTENTION !

PAS DE RESTAURATION, NI BUVETTE SUR PLACE